

Guide sur l'identité visuelle

Introduction

Que ce soit Apple ou Nike, la plupart des organisations se donnent une image visuelle cohérente pour bâtir et maintenir leur réputation auprès du public et être facilement reconnaissables. L'IPFPC ne fait pas exception. Son Guide sur l'identité visuelle établit une série de normes qui renforcent les symboles graphiques dans toutes les communications de l'IPFPC, y compris les documents imprimés, les pages Web, les présentoirs, les diffusions médiatiques et les formats électroniques.

Le Guide sur l'identité visuelle vise les objectifs suivants :

- Faire mieux connaître l'IPFPC aux membres et au public en créant une image cohérente facilement reconnaissable;
- Uniformiser la présentation visuelle de toutes les facettes de l'IPFPC;
- · Renforcer le soutien des membres et du public;
- Aider les organismes constituants, les fournisseurs et les concepteurs à reproduire l'image de marque de l'IPFPC avec cohérence et précision.

En plus de mettre en place des règles sur les logos, les couleurs et les caractères typographiques à utiliser, les consignes qui suivent permettent à l'organisation de projeter une image forte et unifiée. En respectant ces consignes, chaque membre joue le rôle important de faire vivre cette identité normalisée de l'IPFPC.

Consultez un graphiste qualifié avant de commencer un projet. Assurez-vous toujours que les concepteurs consultent les lignes directrices sur l'identité visuelle et fassent approuver leurs tirages d'essai avant de faire imprimer leur travail.

Selon la Politique sur les communications de l'IPFPC, les dessins doivent être approuvés au préalable par le Comité exécutif. Pour avoir l'aide d'un graphiste et obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec la Section des communications à **guideiv@pipsc.ca**.

Identité visuelle de l'IPFPC : une évolution



Le logo original de l'IPFPC était constitué d'un castor entouré d'un cercle contenant le nom de l'Institut. Il avait été adopté à l'assemblée générale annuelle de 1922.



Le logo de l'Institut entre les années 1970 et le début des années 1980.



L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Pour cette version du début des années 2000, on utilisait une police condensée difficile à lire en petit format, surtout depuis l'avènement des médias électroniques.

Signature officielle

Cette nouvelle version est plus moderne et dynamique. Elle est plus facile à adapter au matériel de campagne et aux petits formats des médias électroniques.







Versions de la signature de l'IPFPC

On peut télécharger toutes les versions de signatures de l'IPFPC au www.pipsc.ca/guideiv.

Il faut laisser un espace de protection suffisant autour de la signature de l'IPFPC. Rien (texte, graphique, photo, illustration ou élément typographique) ne doit empiéter sur cet espace.

L'espace doit être égal à la hauteur de la signature tout autour de celle ci.



À gauche : symbole seulement À droite : symbole et sigle.





Signatures dans une seule langue





Signature bilingue centrée.

The Professional Institute of the Public Service of Canada



L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Signature bilingue alignée à gauche.



de la fonction publique du Canada

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada



Ne changez pas l'échelle verticale ou horizontale du logo.

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Ne touchez pas à l'intégrité du logo et ne cachez aucune partie du logo. Ne changez pas la police non plus.



Ne changez pas l'aspect du logo et n'y ajoutez pas d'effets tels que l'impression en relief ou l'ombrage.

Logos : ce qu'il faut éviter de faire

L'IPFPC s'attend à ce que la création de tous les projets visuels, même ceux à caractère promotionnel, soit confiée à un graphiste de talent et d'expérience.

Pour garantir la cohérence de la marque de l'Institut, il importe de n'utiliser que le matériel visuel disponible auprès de la Section des communications à la page **www.pipsc.ca/guideiv**.

Ne modifiez jamais le matériel de base.

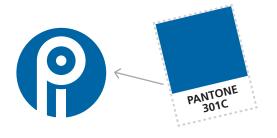
Si vous avez des questions sur l'utilisation des fichiers ou des normes en matière de graphisme, ou des besoins spéciaux à cet égard, communiquez avec la Section des communications de l'IPFPC au **1-800-267-0446** ou envoyez un courriel à **guideiv@pipsc.ca**. Ils se feront toujours un plaisir de vous aider.



N'utilisez que les couleurs approuvées mentionnées dans le présent document.



Ne mettez pas le logo en surimpression sur un fond trop chargé.



Couleurs officielles

Les couleurs officielles sont les suivantes :

Pantone: 301C

Quadrichromie : C=100, M=45, Y=0, K-18

RVB: R=0, V=101, B=164,

Web: 0065A4

Pantone 301C est la seule couleur qui peut être appliquée au logo. Le noir et blanc monochrome sur un fond contrastant (voir ci dessous) est permis.

Logo en Pantone 301C : C'est la seule couleur qui peut être appliquée au logo.



Le logo peut être noir sur un fond contrastant.



Le logo peut également être blanc sur un fond contrastant.



Palette de couleurs élargie de l'IPFPC

La couleur est un aspect important de l'identité visuelle de l'IPFPC. Il faut l'utiliser avec diligence pour assurer la cohérence de tous nos documents. (Jaune et vert à utiliser avec modération)

PANTONE 301C

CMYK: 100, 81, 31, 18 **RGB:** 22, 64, 109 **Web:** 16406D



CMYK: 70, 23, 5, 0 **RGB:** 65, 159, 208 **Web:** 419FD0



CMYK: 85, 30, 48, 7 **RGB:** 8, 132, 132 **Web:** 088484



CMYK: 4, 35, 99, 0 **RGB:** 241, 173, 31 **Web:** F1AD1F

CMYK: 100, 45, 0, 18

RGB: 0, 101, 164

Web: 0065A4

Caractères typographiques d'accompagnement

Voici les trois caractères typographiques que l'IPFPC utilise le plus souvent dans ses produits de communication écrite et ses publications, dont le magazine *Communications*.

Frutiger LT Std 55 Roman ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Frutiger LT Std 65 Bold ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Memphis LT Std Light ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopgrstuvwxyz

1234567890

Memphis LT Std Bold ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Bembo Std Regular ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abc defghijkl mnop qr stuv wxyz

1234567890

Bembo Std Bold ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Exemples de signatures et de logos approuvés





Exemples de signatures et de logos de l'IPFPC et de leur utilisation dans des projets spéciaux

L'IPFPC a parfois besoin de logos spéciaux pour une campagne ou une activité quelconque. Il est alors facile à adapter et à intégrer le symbole circulaire à d'autres éléments visuels.

L'exemple ci-dessous, tiré de la campagne *Bien mieux ensemble*, illustre comment le symbole circulaire de l'IPFPC a été intégré à la marque visuelle de la campagne. Cette façon de transformer le logo donne visuellement l'impression que l'Institut est une organisation dynamique et souple, qui invite au partenariat et à la collaboration.

Bannières

Documents imprimés





Signature de la campagne Bien mieux ensemble

Chaque projet est unique pour ce qui est des besoins et de l'espace disponible. Pour la campagne *Bien mieux ensemble*, le logo a pris plusieurs formes pour maximiser son adaptabilité au produit final.

Signatures doubles qui commencent par l'anglais ou par le français dans un document bilingue (voir l'exemple d'une diapositive de présentation à la page précédente),









Signature simple en anglais ou en français, lorsque l'espace est limité (voir l'exemple de la fiche d'inscription à la page précédente).



of the Public Service of Canada



Signatures doubles en vertical (voir l'exemple de la bannière à la page précédente).







Pour certains articles promotionnels, on peut utiliser le slogan et le symbole seulement, sans ajouter le nom de l'Institut. L'utilisation d'une version monochrome ou négative sur PMS 301 est permise (voir le t-sirt à la page précédente).





Papier à correspondance officielle

Voici des exemples où le logo *Bien mieux ensemble* a été intégré comme élément visuel au papier à en tête, à la carte professionnelle et à l'enveloppe n° 10 de l'IPFPC.



